ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
4, 5 ET 6 DÉCEMBRE 2012, GATINEAU, QC

Résolution n° 73/2012

TITRE :	Soutien aux anciens combattants des Premières Nations du Canada
OBJET :	Anciens combattants des Premières Nations
PROPOSEUR(E) :	Nathan Matthew, mandataire, Première Nation de Whispering Pines/Clinton, C.-B.
COPROPOSEUR(E) :	Percy Joe, Chef, bande indienne de Shackan, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. L'Assemblée des Premières Nations (APN) et les anciens combattants des Premières Nations du Canada ont signé un protocole de soutien visant à obtenir une décision de justice et un règlement pour des griefs en suspens que les anciens combattants ont formulé contre les gouvernements qu'ils ont servis dans le cadre de conflits militaires et de misions de maintien de la paix;

B. Il s'avère nécessaire d'obtenir l'appui de l'APN et de ses membres pour couvrir, pendant un an, le salaire d'un employé à temps plein et les frais de fonctionnement d'un secrétariat que les anciens combattants souhaitent mettre sur pied pour obtenir un financement annuel;

C. Un grand nombre d'anciens combattants ont participé à la création de nos organisations et de nos structures politiques qui aident maintenant énormément nos communautés et nations à mettre en place les conditions et processus nécessaires pour protéger nos droits issus de traités et nos terres.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent le Comité exécutif de l'APN et le Chef national de prendre toutes les mesures nécessaires pour aider les anciens combattants à obtenir justice à leur endroit et à établir un bureau destiné aux anciens combattants des Premières Nations.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 6e jour de décembre 2012 à Gatineau, QC

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL